

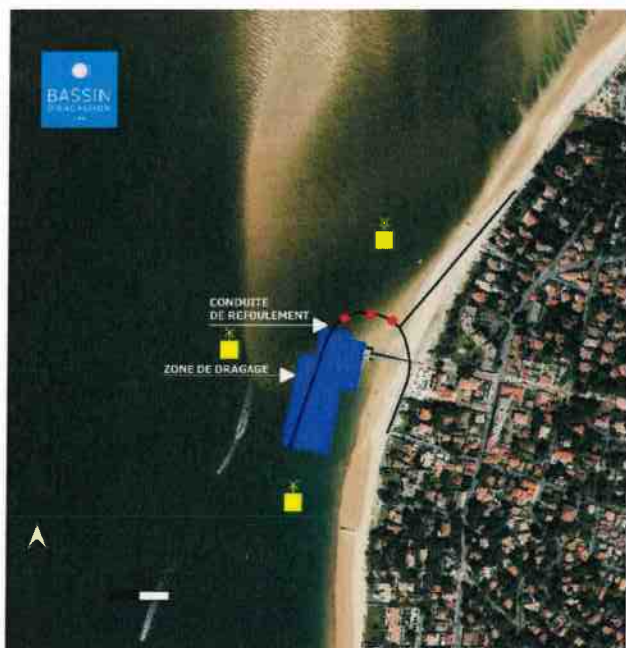


**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service de la Délégation à la Mer et au Littoral**

Arcachon, le 26 mars 2025
**AVIS AUX NAVIGATEURS N° 03-2025
DU BASSIN D'ARCACHON**



Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage auront lieu :

Du 27 mars au 20 juin 2025

La zone de prélèvement de sable se situe au niveau de la jetée du Mouleau.

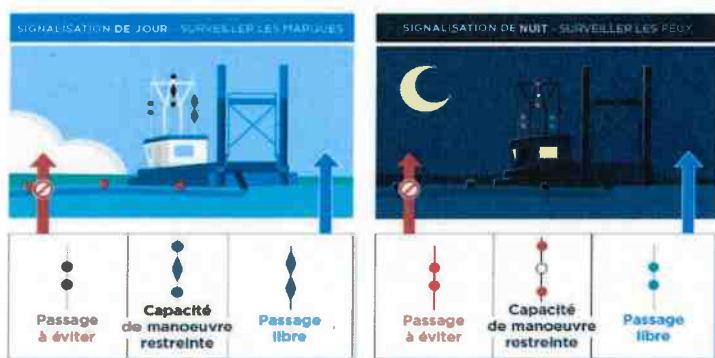
Le sable prélevé sera déposé dans un premier temps au sud de la jetée puis au nord, en vue des opérations de réensablement.
La drague avancera vers le sud pour la zone de la jetée.

Il est important de respecter la signalisation visuelle affichée par la drague, laquelle indique le sens de passage.

Les caractéristiques de la drague sont :
- longueur hors tout 25 mètres
- largeur (ponton) 6 mètres
- largeur de travail 25 mètres
- déplacement par papillonage
- mouillage bâbord et tribord

L'installation sera balisée par 3 croix de St André situées de part et d'autre de la drague : au nord et au sud et une à l'ouest. Celles-ci seront déplacées au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

La canalisation de refoulement sera signalée par des bouées rouges ou blanche espacées d'environ 30m.



Contournement de la drague

**En cas de doute, l'équipage est joignable par
VHF sur le canal 14**

Les usagers sont invités :
- à naviguer prudemment à proximité du chantier
- à contourner la canalisation de refoulement

La Cheffe du Service de la Délégation
à la Mer et au Littoral

[Signature]
Delphine CATHALA